

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
28/11/2025	08/12/2025	En exercice : 19 Présents : 12 Votants : 14

L'an deux mil dix vingt cinq

*Le 03 Décembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, BRIAND Henri, Rémy GORON, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, ROCHELLE Stéphane, SAINT MLEUX Xavier, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés LAUNAY Chantal, JALLU Yann, JOUAUX Laëtitia, BOULET Peggy

ABSENTS : ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, DURET François

POUVOIR : JALLU Yann donne pouvoir à Fabienne LANDAIS, JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à Delphine BERTAUX,

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°07-12-2025 – Autorisation de signature – Bail précaire

Monsieur le Maire expose que l'association Superflux a fait part de son souhait de ne plus utiliser la galerie, nommée Fab23.

Ce bâtiment situé au 23 rue du Maine sera donc remis à la Commune en tant que propriétaire d'ici au 08 décembre.

Monsieur le Maire indique avoir reçu une demande d'occupation de ce bâtiment, de la part d'un artisan d'art couturier qui souhaiterait utiliser ce local dans le cadre de son activité professionnelle.

Considérant que ce bâtiment peut être loué en l'état et que la Commune travaille sur l'obtention du label Villes et Métiers d'Art,

Considérant que l'artisan sollicitant ce local exerce une activité référencée comme artisanat d'art

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise monsieur le Maire à louer le bâtiment municipal sis 23 rue du Maine, à compter du 08 décembre 2025 pour un montant mensuel de 350€.

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance

Marie-Claude DURAND

Deeaud

Le Maire

Pascal HERVÉ

